

Venasqu'Ânes

CONTRAT DE LOCATION D ÂNES BÂTES OU NON BÂTES OU SELLES

Je, soussigné :

NOM.....

ADRESSE

.....

TELEPHONE.....

COURRIEL.....

Prend en location le (rayée mention inutile)

..... âne(s) bâtés – non bâtés – sellés
à heures pourheure(s) Jour(s)

Réserve la location en versant un acompte de 30% de€ soit.....

Ou règle la somme totale de

Je m'engage à :

Avoir lu et accepté les conditions générales de vente rappelées sommairement ci-dessous :

- Respecter les consignes données lors du briefing.
- Connaître et Respecter les règles de protection des massifs particulièrement liés aux incendies
- Posséder une assurance « Responsabilité Civile »
- Ne pas maltraiter les animaux – Ne pas les tirer par la force
- Appeler un vétérinaire ET le Loueur en cas d'accident ou maladie

** Notre assurance responsabilité civile est engagée en cas de faute inexcusable de notre part, dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs survenant uniquement dans l'enceinte de la ferme. En dehors, ce sera votre responsabilité civile.*

Je reconnais :

- Que les propositions d'itinéraire de balades ne sont que des propositions et n'engagent en rien la responsabilité du loueur.
- Que je peux choisir mon parcours.
- Mon entière responsabilité si un enfant monte sur le dos de l'animal.
- En cas de perte ou casse du chargement, le remboursement du matériel loué s'il n'est pas rendu dans l'état initial
- L'encaissement de la caution en cas de décès ou de problème grave sur un animal suite à une maltraitance de ma part, constatée par un vétérinaire

Lu et Approuvé en toutes lettres et signature :

Catherine Taillefer-

Les Jardins Biodynamiques

316 Chemin de Chinardon – 84210 Venasque (Fr)

Siret : 48192170800014 – TVA : FR21481921708

Tel : +3350°6 07 41 14 75 – Courriel : taillefer.cath@gmail.com